

Check-list déménagement à télécharger pour ne rien oublier

 **APPELEZ-NOUS : 0800 055 060 (n° gratuit)**

3 mois avant le déménagement

Pour vous assurer de ne pas agir dans la précipitation, Lagache Mobility vous recommande de commencer les préparatifs au moins **3 mois avant le déménagement** dans votre nouvelle adresse. Vous pourrez alors commencer par :

- Créer un dossier dans lequel vous pourrez rassembler, tout au long de votre déménagement, tous les documents nécessaires au transfert (devis des déménageurs professionnels, contacts, courriers de transfert administratif...);
- Prendre connaissance des différents dispositifs dont vous pourriez bénéficier (jour de congé pour déménagement, aide financière à la réinstallation...);
- Si vous êtes locataire, envoyer votre préavis de départ à votre propriétaire (le délai de la résiliation de bail est réduit à 1 mois si vous habitez dans une zone tendue);
- Si vous êtes copropriétaire, informer le syndic de votre départ;
- Commencer à faire un gros tri dans vos affaires personnelles, pour ne garder que ce que vous utilisez vraiment, et ainsi limiter le volume de déménagement (c'est l'occasion de revendre ou donner ce qui ne vous est plus utile);
- Estimer votre budget déménagement;
- Contacter plusieurs entreprises de déménagement, et demander des devis pour choisir l'offre la plus avantageuse (prévoir une visite technique par déménageur);
- Si nécessaire, anticiper la réservation d'un garde-meuble;
- Si vous avez des enfants, se renseigner sur les modes de garde et/ou contacter les établissements scolaires pour l'inscription dans la nouvelle école et le nouvel établissement.

2 mois avant le déménagement

Un mois après les premières démarches pour votre déménagement, les choses se mettent progressivement en place pour que tout soit prêt le jour J. Vous pouvez continuer sur votre lancée en pensant à :

- Choisir l'entreprise de déménagement qui s'occupera du transfert de vos biens, et décider des prestations dont vous allez bénéficier (simple transfert, emballage/déballage, montage et remontage des meubles...);
- Si vous ne passez pas par un déménageur professionnel, réserver un véhicule utilitaire ;
- S'équiper en matériel de déménagement, pour tout avoir à portée de main (cartons de déménagement, papier bulle, adhésifs, couvertures...);
- Visualiser concrètement les étapes du déménagement, pour pouvoir les anticiper au mieux (arrivée des déménageurs, gestion de la réception à la nouvelle adresse, transfert des animaux de compagnie, mode de garde des enfants...).

1 mois avant le déménagement

Quand il ne reste plus que **30 jours avant le déménagement**, les équipes de Lagache Mobility vous recommandent de ne pas stresser. Avec une bonne organisation, vous pourrez vivre cet événement sereinement, sans rien faire à la dernière minute. Pour cela, vous devez :

- Fixer la date de déménagement, si ça n'a pas déjà été fait à la signature du contrat ;
- Envoyer votre préavis de départ à votre propriétaire bailleur, avec accusé de réception, si vous êtes locataire hors zone tendue ;
- Prévoir le mode de garde des enfants et des animaux de compagnie pour le jour J ;
- Commencer à faire les cartons, en mettant d'un côté les affaires utiles à déballer au plus vite, et celles qui peuvent attendre ;
- Identifier les cartons de déménagement en notant dans quelle pièce ils seront déposés, et en les numérotant. Sur une feuille, vous pouvez ensuite noter les effets personnels qu'il y a dans chaque carton, pour ne pas perdre de temps à chercher vos affaires pendant des heures après le déménagement ;
- Commencer à vider le congélateur et le réfrigérateur, consommer ce qu'il vous reste pour vider les placards au maximum.

2 semaines avant le déménagement

Durant la **dernière quinzaine avant le déménagement**, vous pouvez passer à l'administratif, et ce n'est pas de tout repos ! Plusieurs étapes sont à prévoir :

- Contacter les différents fournisseurs de services pour prévoir le transfert de vos comptes et abonnements (Internet, téléphonie, électricité, gaz...);
- Prévenir le service public de l'eau de votre déménagement ;
- Profiter de votre changement d'adresse pour vérifier s'il n'y a pas des contrats plus avantageux (accès à Internet, assurance habitation...);
- Prévoir la date et l'heure de l'état des lieux de sortie avec votre propriétaire bailleur ;
- Anticiper la souscription à une nouvelle assurance habitation pour la nouvelle adresse, et prévoir l'arrêt du contrat pour l'ancienne adresse à la date de l'état des lieux de sortie ;
- Prévenir les différents services publics de votre changement d'adresse (Caisse d'Allocations Familiales, impôts, assurance maladie, France Travail...);
- Si nécessaire, demander une autorisation de stationnement aux services municipaux, pour faciliter le chargement et le déchargement des biens.

1 semaine avant le déménagement

Si vous avez suivi les conseils de l'entreprise de déménagement Lagache Mobility, vous pouvez aborder la dernière ligne droite en toute tranquillité. Poursuivez les démarches en pensant à :

- Contacter la société de déménagement pour fixer l'heure d'arrivée ;
- Faire l'état des lieux d'entrée du nouveau logement, et récupérer les clés ;
- Prévoir la réexpédition de courrier à votre nouvelle adresse durant 6 à 12 mois ;
- Garder les documents importants à portée de main (carnets de santé, livret de famille, papiers d'identité...);
- Remplir une valise de toutes les affaires de premières nécessités utiles dès le premier jour (draps, serviettes, vêtements de rechange, médicaments...);
- Dégivrer le frigo.

La veille du déménagement

À J-1, vous devez anticiper l'intervention des déménageurs, afin de faciliter leur intervention, et protéger vos biens. Tout doit être pensé pour rendre le jour J le plus fluide possible :

- Vider les tuyaux de la machine à laver et du lave-vaisselle ;
- Prévoir de quoi boire et manger pendant le déménagement ;
- Recharger votre téléphone pour pouvoir appeler les déménageurs en cas de besoin ;
- Mettre de côté des produits de nettoyage pour le ménage après le déménagement ;
- Faire le tour de l'intérieur et des extérieurs, pour vous assurer que vous n'oubliez rien ;
- Placer une bâche sur le sol pour les protéger ;

- Terminer les derniers cartons contenant les indispensables du quotidien.

Jour J : ne rien oublier pour déménager sans stress

Le jour du déménagement, il ne vous restera plus qu'à superviser les équipes de déménageurs. Il vous faudra aussi préparer votre départ définitif de votre ancienne habitation, et commencer à aménager votre nouveau logement. Pour cela, n'oubliez pas de :

- Donner les consignes aux déménageurs ou aux proches qui sont venus vous aider ;
- Retirer votre nom sur l'interphone, la porte d'entrée et la boîte aux lettres de l'ancien logement ;
- Réaliser les relevés de compteurs (électricité, gaz et eau) ;
- Effectuer un gros ménage et les dernières petites réparations du logement à quitter ;
- Placer votre nom sur la boîte aux lettres, la porte et l'interphone de votre nouvelle adresse ;
- Répartir les cartons dans les différentes pièces de la maison ou de l'appartement ;
- Ouvrir les cartons les plus urgents.

Déménagement : les jours d'après

Malheureusement, un déménagement ne se termine pas le jour J. Pendant quelques jours, voire quelques semaines, vous aurez d'autres tâches à accomplir :

- Changer l'adresse de votre carte grise ;
- Déballer vos cartons et tout ranger ;
- Trouver un nouveau médecin traitant, si vous changez de ville ou de quartier ;
- S'inscrire sur les listes électorales ;
- Vérifier que le changement d'adresse est effectif auprès de tous vos correspondants...



Devis gratuit en ligne

 **APPELEZ-NOUS : 0800 055 060 (n° gratuit)**